



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Coordinateur de projets en
éducation à l'environnement pour
un développement durable

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : Montpellier

Etablissement(s) co-habilité(s) : Montpellier SupAgro

Spécialité : Coordinateur de projets en éducation à l'environnement pour un développement durable

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-2 Intervention sociale

Demande n° S3LP150009298

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut d'éducation à l'agroenvironnement de Montpellier SupAgro à Florac.
- Délocalisation(s) : Des enseignements sont délocalisés à Montpellier SupAgro et au sein de l'antenne de Florac.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Créée en 2009, cette licence professionnelle (LP) s'inscrit dans le département des sciences de l'éducation de l'Université Montpellier 3 et est conduite depuis son origine avec Montpellier SupAgro. Elle doit permettre aux futurs professionnels de coordonner et d'animer des projets éducatifs dans le domaine du développement durable. Les diplômés pourront également intervenir dans les domaines professionnels tels que ceux de la formation et du développement local.

Les métiers ciblés par cette licence peuvent être exercés dans des structures employeuses diversifiées : associations, coopératives, collectivités territoriales, services de l'Etat, bureaux d'étude, etc.

Cette formation sur la thématique environnementale est complémentaire des parcours universitaires et des formations professionnelles qui sont organisés en Languedoc-Roussillon. Il existe peu de diplômes similaires qui sont délivrés par d'autres universités sur le territoire national. Une attention particulière est portée à la communication et au multimédia dans les enseignements de cette licence en plus de ceux directement liés au secteur de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Sept unités d'enseignement composent le programme pédagogique de cette licence professionnelle avec en complément un projet tuteuré et un stage. Les contenus sont cohérents avec les connaissances visées et l'objectif de développer pour les étudiants des compétences dans l'analyse et la mise en œuvre de programmes éducatifs et de projets territoriaux dans l'environnement et le développement durable.

Il existe une répartition équilibrée entre les cours, les travaux dirigés et pratiques ; ils sont complétés par des études de cas de terrain qui permettent le lien important entre la théorie et la pratique. Une attention particulière est portée sur la pédagogie active avec l'analyse de situations-problèmes et une volonté affichée de co-construction des savoirs par des travaux en groupe qui favorisent les dynamiques collectives.

L'évaluation des enseignements est menée sous la forme d'un contrôle continu ou final. Pour les épreuves professionnelles (projet tuteuré, stage), elle est effectuée par une soutenance orale qui suit la rédaction d'un rapport professionnel. Les temps d'évaluation sont principalement conçus comme des exercices en lien avec la réalité du secteur professionnel : études de cas, jeux de rôle, conception de fiches techniques, conduite de réunions.

Les stages sont d'une durée de 14 semaines et 140 heures sont réservées au projet tuteuré. Il existe une variété d'offres de stages et de projets tuteurés qui est liée à l'important partenariat développé en région avec les structures professionnelles de ce secteur. Une plus-value réside également dans la participation annuelle des étudiants à l'organisation d'un événement majeur comme des journées ou assises nationales dédiées à ce secteur d'activité.

L'objectif de cette formation et ses modalités pédagogiques mises en œuvre, sont donc pertinents au regard de la spécialité retenue pour cette licence professionnelle.

Deux enquêtes d'insertion professionnelle sont citées et les taux sont très satisfaisants sur les trois années universitaires passées avec 94 %, 72 % et 90 % des étudiants diplômés qui sont en situation d'emploi dans un poste visé par les domaines d'enseignement de la formation. Il existe une diversité des fonctions occupées et des structures employeuses mais une majorité des postes se retrouve dans le secteur de l'animation sociale et culturelle. Le secteur professionnel de l'éducation à l'environnement et au développement durable est assez récent ainsi que les métiers qui y sont liés. Il est donc important d'observer la structuration de l'emploi dans les années à venir et de poursuivre la construction de l'adéquation nécessaire entre les diplômés professionnels et universitaires, et les besoins des structures employeuses de ce secteur d'activité.

24 professionnels différents sont associés aux enseignements donnés au cours de cette licence professionnelle et ils portent au total 25 % des heures d'enseignement dispensées. Ils occupent des fonctions diverses, ce qui favorise la connaissance de l'étendue des métiers possibles dans ce domaine pour les étudiants. Ils interviennent dans cette licence au sein des cours, des projets tutorés et des stages. Quatre structures sont particulièrement impliquées dans la formation : le réseau Graine Languedoc-Roussillon, le réseau national Ecole et Nature, le Réseau à l'Éducation à l'Environnement de la Lozère (REEL48) et l'association Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le Développement Durable (DIFED). Le partenariat avec ces structures est très pertinent de par leur fonction de coordination associative dans les domaines de la formation et de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Il existe un pilotage de la spécialité qui associe les professionnels et qui permet la coordination pédagogique entre les deux établissements co-habilités. Le comité pédagogique et le conseil de perfectionnement permettent de croiser les réflexions entre les enseignants universitaires et quelques professionnels qui y participent. Cependant, peu d'enseignants universitaires participent à la mise en œuvre de cette licence professionnelle.

L'attractivité de cette formation est stable pour les quatre années de fonctionnement, environ 90 dossiers sont reçus pour une promotion de 20 étudiants inscrits chaque année. Les étudiants qui candidatent sont majoritairement titulaires d'un DUT, d'un BTS ou d'une licence. Chaque année, il existe une répartition presque paritaire entre les inscrits en formation initiale et les inscrits en formation continue. Il n'y a pas encore d'étudiants inscrits en alternance ou en apprentissage mais des démarches sont engagées dans ce sens avec Uniformation qui est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) majoritaire pour les associations employeuses. Depuis sa création, tous les étudiants inscrits à cette licence professionnelle ont été diplômés.

- Points forts :
 - Une attractivité croissante et un taux de réussite excellent.
 - L'implication des partenaires et des réseaux professionnels dans la formation.
 - Une composition mixte des promotions avec une parité d'étudiants en formation initiale et continue.
 - Une bonne insertion professionnelle dans les métiers ciblés par la licence professionnelle.

- Points faibles :
 - Peu d'enseignants de l'UM3 qui sont investis dans cette formation.
 - Peu de professionnels présents qui interviennent dans les services déconcentrés de l'Etat ou dans les collectivités territoriales.

- Recommandations pour l'établissement :

Il peut être intéressant de développer une plus forte implication des enseignants de l'Université Montpellier 3 dans cette licence professionnelle afin de parvenir à un meilleur équilibre dans l'organisation pédagogique mise en œuvre entre les deux établissements co-habilités.

La définition avec les professionnels d'un espace dédié à l'observation et à la réflexion sur l'évolution des métiers dans ce champ d'activité, permettrait de maintenir et de développer une forte adéquation entre la formation et son secteur d'intervention.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse